

Bretagne, Morbihan
Ploemeur
Le Courégant
Boulevard de l'Atlantique

Mur antichar, boulevard de l'Atlantique, Le Courégant (Ploemeur)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132469
Date de l'enquête initiale : 2026
Date(s) de rédaction : 2026
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : mur défensif

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : . Domaine public maritime

Historique

Le mur antichar du Courégant à Ploemeur a été construit pour l'Allemagne nazie sous maîtrise d'œuvre de l'Organisation Todt entre août 1942 et juillet 1943.

En cas de débarquement anglo-saxon, sa fonction était de contenir les soldats et blindés sur la grève, c'est-à-dire à découvert sous le feu du canon antichar du bunker-casemate de type 505 implanté au nord de l'anse, à la naissance du mur antichar. Cette position de l'armée de terre (*Heer*), à l'origine numérotée "Lo 31*", semble avoir été intégrée à l'ensemble fortifié "Lo 210" qui se trouve immédiatement au nord. Au sud de l'anse du Courégant se trouvait l'ensemble fortifié "Lo 32", également doté d'un mur antichar.

Contrairement aux autres barrages antichars (*Panzersperre*) du littoral breton classés majoritairement dans les constructions de campagne, le mur du Courégant est classé dans les constructions permanentes, sans doute en raison de son épaisseur de plus de 2 m (*Übersicht über den ständigen Ausbaustand. Stand : 1. Juli 1943*).

C'est seulement dans les années 1950 qu'est construite la route départementale n°152 qui relie Larmor-Plage à Guidel-Plages.

* L'abréviation "Lo" fait référence à la ville de Lorient, retenue pour nommer cette région défensive côtière puis la forteresse (*Festung*) à partir de 1944.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1942 (daté par travaux historiques), 1943 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (maître d'oeuvre, attribution par travaux historiques)

Description

Le mur antichar est implanté en haut de la grève du Grand Courégant à Ploemeur et suit un tracé composé de quatre lignes brisées sur 472 mètres linéaires environ (du nord au sud, sections de 188 m, 148 m, 69 m et 67 m de longueur).

Haut en moyenne de 4,5 m pour 2,7 m d'épaisseur à sa base, le mur est construit en béton armé selon un profil particulier : à la verticale du côté de l'attaque (côté mer), à contre-fruit de 10 degrés environ du côté de la défense (côté terre) de manière à offrir une résistance maximum au basculement (c'est le principe du "mur-poids").

Posée directement sur le sol, la semelle mesure 6 à 10 cm d'épaisseur. La partie sommitale est arrondie sur une hauteur de 0,8 m environ. Tous les 10 m environ se voient des joints verticaux de construction en chicane pour éviter le cisaillement

du mur. Le ferrailage - observable en divers points grâce aux dégradations - se compose d'un treillis métallique superficiel de forme carré (maillage de 30 cm x 30 cm à 6 cm de la paroi externe du mur).

Du fait de l'érosion marine, des sections de mur d'inégales longueurs sont couchées sur la grève du côté de la mer. En certains points, ces sections se sont disloquées en éléments plus petits.

La dégradation maximum est obtenue au fond de l'anse : au nord, au milieu et au sud.

Au sud de la grève, le mur apparaît sapé, ne reposant que sur quelques appuis.

Au nord de la grève est implanté un bunker-casemate de type 505 pour canon antichar. Privé de ses plaques de blindage et de ses équipements, ce bunker conserve des peintures murales : couleurs ocre jaune, blanche et ocre rouge et des inscriptions : "St. [flèche]" signalant le couloir d'accès, inscription "Bum" au-dessus de la porte). L'inscription abrégée "St." pour "Standig" indiquait aux soldats que la construction était permanente, c'est-à-dire résistante à un bombardement et étanche en cas d'attaque aux gaz de combats.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges, mauvais état, inégal suivant les parties

Dimensions

Mesures : l : 472 m (mesure à partir de l'orthophotographie de 1948) ; h : 4,5 m (hauteur moyenne) ; la : 2,7 m (largeur au pied de l'ouvrage) ; la : 2,3 (largeur au niveau de la partie sommitale)

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : mur défensif

Statut de la propriété : propriété de l'Etat (Domaine public maritime)

Le mur antichar du Courégant

Construit par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale, le mur antichar du Courégant, fait partie du paysage maritime et militaire de la commune de Ploemeur. Son état actuel de dégradation illustre le travail de sape de l'érosion marine sur 83 ans (marées de fort coefficient, tempêtes...), mais aussi des processus destructifs liés à la présence d'un étang derrière la dune s'écoulant au centre de l'anse (en l'absence de drainage) et à la corrosion des fers à béton.

Dans l'imaginaire collectif, cet ouvrage est l'archétype du [Mur de l'Atlantique](#) (Atlantikwall) : un mur continu en béton armé, bien que le Mur de l'Atlantique ne soit pas un système de défense linéaire. Le Mur de l'Atlantique repose en effet principalement sur des ensembles fortifiés, implantés à intervalle régulier sur le littoral et des batteries d'artillerie de moyenne et longue portée disposées à proximité des points susceptibles de faire l'objet d'un débarquement. Sur les grèves et les plages, des murs antichars comme ceux du Courégant (au nord et au sud de la pointe homonyme), des obstructions et pièges de toutes natures ont été mis en place par l'occupant. Derrière les murs antichars se trouvaient des réseaux de barbelés et des champs de mines permanents.

Selon les archives allemandes, 156 barrages antichars classifiés comme *Panzersperrren* sont construits en Bretagne au 1er juillet 1943.

Après-guerre, ces murs antichars, avec les routes qui ont été aménagés pour leur construction et celles des ouvrages bétonnés, ont favorisé l'artificialisation du littoral breton. Au fil du temps, le mur défensif est devenu mur de soutènement, ultime rempart face aux assauts de la mer. Il est également un bon marqueur du recul du trait de côte.

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), établissement public à caractère administratif, a réalisé en 2018 une [étude sur le mur antichar du Courégant à Ploemeur](#) à la demande de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Morbihan afin d'appréhender les divers processus de dégradation ayant affecté cet ouvrage depuis sa construction.

Ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été créé par la Région Bretagne en 2026 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#).

Références documentaires

Documents d'archive

- **Tätigkeitsbericht von : A. Pi. Fü [Armee Pionier Führer] zum Kriegstagebuch der Führungsabteilung AOK 7 für die Zeit vom 1.10-31.12.43. Der Tätigkeitsbericht wurde geführt von Hptm. Hänsel**
Tätigkeitsbericht von : A. Pi. Fü [Armee Pionier Führer] zum Kriegstagebuch der Führungsabteilung AOK 7 für die Zeit vom 1.10-31.12.43. Der Tätigkeitsbericht wurde geführt von Hptm. Hänsel. RH 20-7
Armeeoberkommando 7, 13 Armee-Pionierführer (A.Pi,Fü.), Tätigkeitsbericht.
<https://invenio.bundesarchiv.de/invenio/direktlink/522ba43e-9e48-40b4-a178-7f8839cdf94e>
Bundesarchiv-Militärarchiv, Freiburg im Breisgau : RH 20-7/347
- **Denkschrift über den Atlantikwall, die Abwehr in der Bretagne und der Normandie und den Kampf um die Atlantikfestungen 1942-1945, von Wilhelm Fahrmbacher**
Denkschrift über den Atlantikwall, die Abwehr in der Bretagne und der Normandie und den Kampf um die Atlantikfestungen 1942-1945, von Wilhelm Fahrmbacher (Traduction : Mémoire sur le Mur de l'Atlantique, les défenses en Bretagne et en Normandie, et la bataille des forteresses de l'Atlantique, 1942-1945, par Wilhelmm Fahrmbacher).
<https://invenio.bundesarchiv.de/invenio/direktlink/8dfb8537-d008-46cb-9d19-4ddd8591a332>
Bundesarchiv-Militärarchiv, Freiburg im Breisgau : N 194/5
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)**
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.
<https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/arts-sciences-militaires/batiments-militaires/rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-latlantique>
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

Bibliographie

- **Le Courégant - Diagnostic de l'ouvrage [2018]**
CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT, DIRECTION TERRITORIALE OUEST, DÉPARTEMENT LABORATOIRE DE SAINT-BRIEUC - RISQUES NATURELS GÉOPHYSIQUES, LE MAITRE, Anne-Marie. **Le Courégant - Diagnostic de l'ouvrage.** Saint-Brieuc, Affaire C 17 OB 0458, novembre 2018, 56 p.
- **Le Courégant - Diagnostic de l'ouvrage. Annexe n° 2 : photos aériennes [2018]**
CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT, DIRECTION TERRITORIALE OUEST, DÉPARTEMENT LABORATOIRE DE SAINT-BRIEUC - RISQUES NATURELS GÉOPHYSIQUES, LE MAITRE, Anne-Marie. **Le Courégant - Diagnostic de l'ouvrage. Annexe n° 2 : photos aériennes.** Saint-Brieuc, Affaire C 17 OB 0458, novembre 2018, 23 p.

Multimedia

- **Remonter le temps - Institut national de l'information géographique et forestière**
Remonter le temps - Institut national de l'information géographique et forestière.
<https://remonterletemps.ign.fr/>
- **RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie)**
RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie).
<https://www.relikte.info/atlantikwall.html>

Liens web

- Extrait du rapport Pinczon du Sel (plan n° 10/V) : https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/consultation-inventaire?arko_default_66b0ec7881abb--modeRestit=arko_default_66b0ed47415e5&arko_default_66b0ec7881abb--ficheFocus=arko_fiche_669ed2bcd4063&arko_default_66b0ec7881abb--filtreGroupes%5Bop%5D=AND&arko_default_66b0ec7881abb--filtreGroupes%5Bmode%5D=simple&arko_default_66b0ec7881abb--filtreGroupes%5Bgroupe%5D%5B0%5D%5B_parentEntityRef%5D%5B%5D=eadir-57#/_recherche-api/visionneuse-infos/arko_default_66b0ec7881abb/arko_fiche_669ed2bcd4063/arko_default_66b0f1f0a88b1/image/55494
- Stabilité du mur de l'Atlantique : une étude du Cerema, 11 novembre 2018 : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/stabilite-du-mur-atlantique-etude-du-cerema#toc-le-mur-anti-debarquement-du-couregant>
- Anse du Courégant - Ploemeur (56). Vols drone et modélisation 3D : https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/594641/anse-du-couregant-ploemeur-56-vols-drone-et-modelisation-3d?_lg=fr-FR
- "À Ploemeur, le Mur de l'Atlantique tombe en morceaux", journal Le Télégramme, 17 mars 2021 : <https://www.letelegramme.fr/morbihan/ploemeur-56270/a-ploemeur-le-mur-de-latlantique-tombe-en-morceaux-3769657.php>

Annexe 1

[SYNTHÈSE] Les barrages antichars (Panzersperren)

Désignés comme "barrages antichars" (*Panzersperren*), ils comprennent notamment les murs antichars (*Panzermauer*), mais aussi d'autres dispositifs comme des fossés antichars (*Panzerabwehr - Spitzgraben*, littéralement : "obstacle antichar - fossé en V").

Sur le territoire de la 7e Armée (AOK 7, *Armeeoberkommando*) commandée par le Generaloberst Friedrich Dollmann qui comprend les îles anglo-normandes, la Basse-Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire, de Merville-Franceville-Plage (Calvados, rive est de l'Orne) à Préfailles (Loire-Atlantique, rive sud de la Loire), la construction de **298 barrages antichars** est programmée et 239 sont d'ores et déjà construits au 1er juillet 1943 soit **80 %**.

Sur ce total, seuls **10 barrages antichars sont classés dans les constructions permanentes**, sans doute en raison de leur forte épaisseur :

- 4 sont construits dans le Groupe défensif côtier Anse du Pouldu (100 %) ;
- 1 est construit dans le Groupe défensif côtier Belle-Île (100 %) ;
- 4 sont construits dans le Groupe défensif côtier Vannes (un reste à construire au 1^{er} juillet 1943).

288 barrages antichars sont classés dans les constructions de campagne

- 3 sont construits dans le Groupe défensif côtier Rance (100 %) ;
- 16 sont construits dans le Groupe défensif côtier Lamballe (94 %) ;
- 0 programmé dans le Groupe défensif côtier Pontrioux ;
- 8 sont construits dans le Groupe défensif côtier Morlaix (100 %) ;
- 16 sont construits dans le Groupe défensif côtier Lesneven (100 %) ;
- 23 sont construits dans le Groupe défensif côtier Saint-Renan (46 %) ;
- 18 sont construits dans le Groupe défensif côtier Brest (95 %) ;
- 18 sont construits dans le Groupe défensif côtier Quimper (100 %) ;
- 6 sont construits dans le Groupe défensif côtier Anse du Pouldu (60 %) ;
- 3 sont construits dans le Groupe défensif côtier Lorient (60 %) ;
- 30 sont construits dans la Région défensive côtière Lorient (66 %) ;
- 0 programmé dans le Groupe défensif côtier Belle-Île ;
- 0 programmé dans le Groupe défensif côtier Vannes ;
- 2 sont construits dans le Groupe défensif côtier La Baule (100 %) ;
- 4 sont construits dans le Groupe défensif côtier Loire (100 %) ;

Au 1er janvier 1944, sur les **334 barrages antichars en construction de campagne** dont la construction est programmée sur le territoire de la 7e Armée, **298 sont construits soit 90 %**.

Annexe 2

Le Courégant - Diagnostic de l'ouvrage (2018) par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

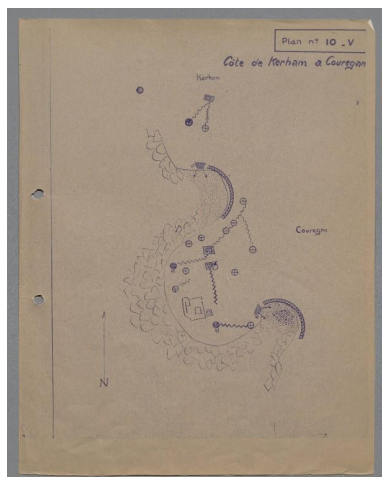
A consulter ici.

Annexe 3

Le Courégant - Diagnostic de l'ouvrage. Annexe n° 2 : photos aériennes (2018) par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

A consulter ici.

Illustrations



Plan extrait du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique : côte de Kerham à Courégant, n° 10/V (1946-1949)

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20265610155NUCA



Vue aérienne verticale, 1948

Phot. Auteur inconnu

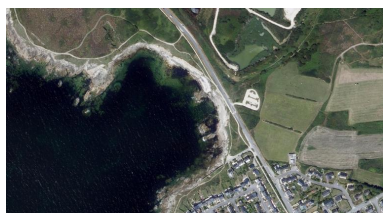
IVR53_20265610156NUC



Vue aérienne verticale, 1971

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20265610157NUC



Vue aérienne verticale, 2024

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20265610159NUCA



Vue aérienne verticale, 1948 :
détail de la partie nord avec
le bunker-casemate de type
505 pour canon antichar qui
prenait en enfilade la grève

Phot. Auteur inconnu

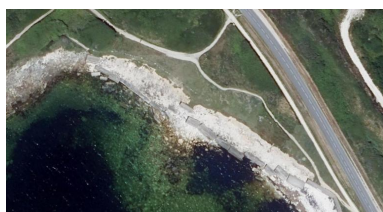
IVR53_20265610160NUC



Vue aérienne verticale, 1971 :
détail de la partie nord avec
le bunker-casemate de type
505 pour canon antichar qui
prenait en enfilade la grève

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20265610161NUC



Vue aérienne verticale, 2024 :
détail de la partie nord avec
le bunker-casemate de type
505 pour canon antichar qui
prenait en enfilade la grève

Phot. Auteur inconnu

IVR53_20265610163NUCA



Vue générale depuis
le sud de la grève

Phot. Guillaume Lécueillier

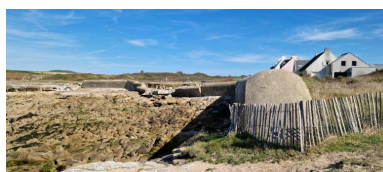
IVR53_20265610136NUCA



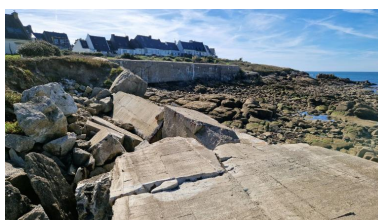
Vue générale depuis le sud de la
grève. Des sections de mur sont
couchées sur la grève du côté de
la mer. A droite au premier plan,
l'extrémité sud du mur antichar

Phot. Guillaume Lécueillier

IVR53_20265610135NUCA



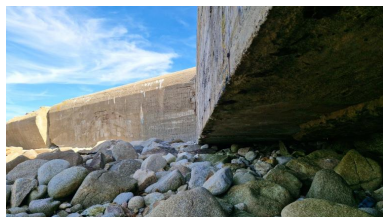
Vue générale depuis le sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer. A droite, les maisons de la pointe du Courégant
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610134NUCA



Vue générale au sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer. En arrière-plan : la pointe du Courégant
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610132NUCA



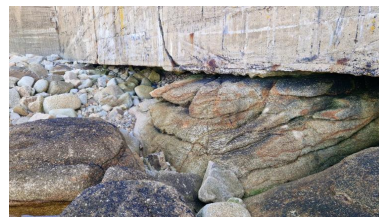
Vue générale au sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer. En arrière-plan : la pointe du Courégant
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610133NUCA



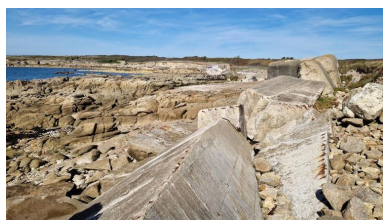
Vue de détail au sud de la grève. Le mur apparaît sapé
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610139NUCA



Vue de détail au sud de la grève. Le mur apparaît sapé
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610137NUCA



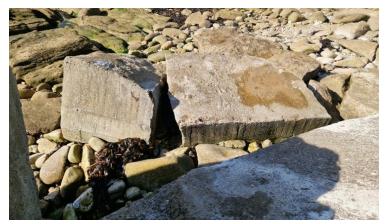
Vue de détail au sud de la grève. Le mur apparaît sapé
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610138NUCA



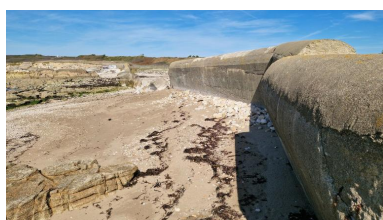
Vue générale vers le nord depuis le sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610129NUCA



Vue de détail au sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610140NUCA



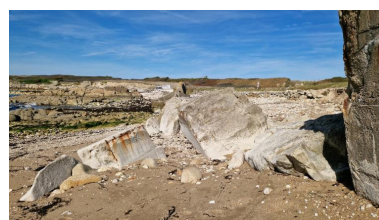
Vue de détail au sud de la grève : éléments disloqués
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610130NUCA



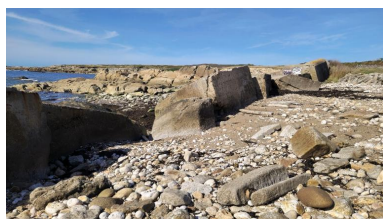
Vue générale vers le nord depuis le sud de la grève
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610131NUCA



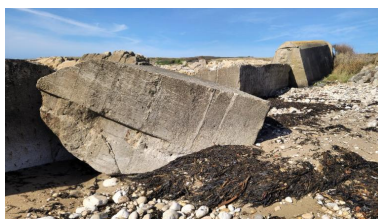
Vue générale vers le nord depuis le milieu de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer et sont en cours de dislocation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610141NUCA



Vue générale vers le nord depuis le milieu de la grève. Des éléments du mur gisent disloqués sur la grève
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610142NUCA



Vue générale vers le nord depuis le milieu de la grève. Des



Vue de détail depuis le milieu de la grève. Des sections



Vue de détail depuis le milieu de la grève. A noter, le profil particulier

sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer et sont en cours de dislocation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610143NUCA



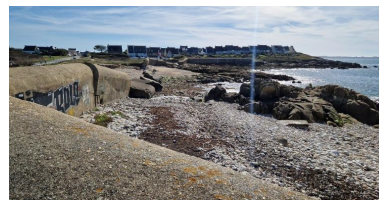
Vue générale vers le sud depuis le milieu de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610146NUCA

de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610144NUCA



Vue de détail depuis le milieu de la grève : fracturation en deux sections. Au premier plan, un collecteur d'eau
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610147NUCA

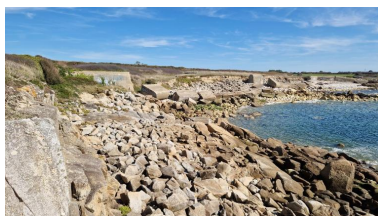
du mur : à la verticale du côté de l'attaque, à fruit du côté de la défense de manière à offrir une résistance au basculement). A gauche, une section de mur qui a basculé
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610145NUCA



Vue générale vers le sud depuis le nord de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610148NUCA



Vue de détail au nord de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610149NUCA



Vue générale du nord de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer et sont en cours de dislocation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20265610150NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Inventaire des héritages militaires en Bretagne (enquête thématique régionale en cours) (IA29133651)

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

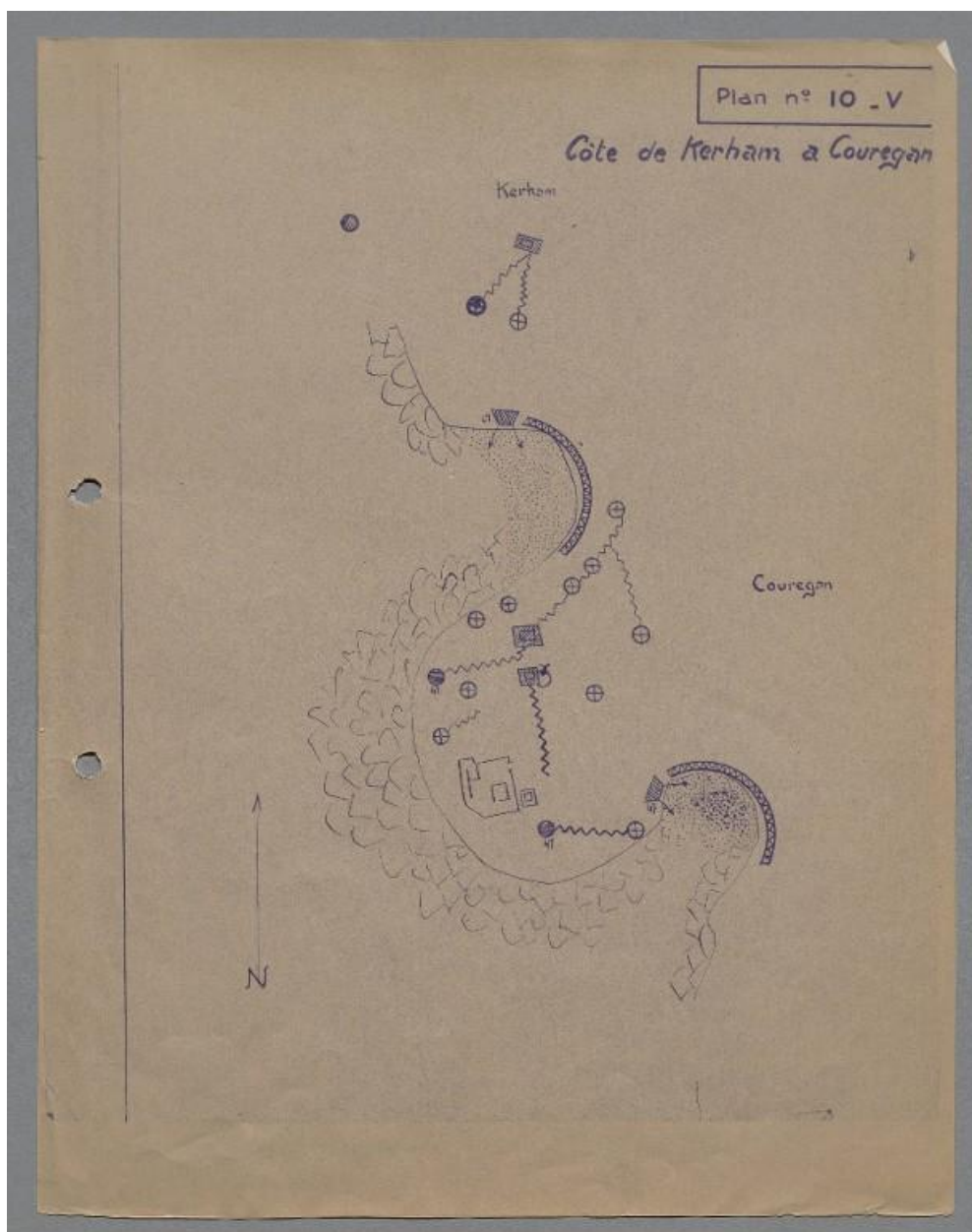
Oeuvre(s) en rapport :

Batterie d'artillerie antiaérienne lourde Rossitten (Lo 302), Le Cosquéric (Ploemeur) (IA56132458) Bretagne, Morbihan, Ploemeur, Le Cosquéric, rue de l'Aérogare

Fossé antichar, Dunes de Keremma (Tréfléz, Plounévez-Lochrist) (IA29133723) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Dunes de Keremma

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Plan extrait du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique : côte de Kerham à Courégant, n° 10/V (1946-1949)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.

<https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/arts-sciences-militaires/batiments-militaires/rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-latlantique>

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

IVR53_20265610155NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, 1948

Référence du document reproduit :

- **Remonter le temps - Institut national de l'information géographique et forestière**
Remonter le temps - Institut national de l'information géographique et forestière.
<https://remonterletemps.ign.fr/>

IVR53_20265610156NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1948

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, 1971

IVR53_20265610157NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1971

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, 2024

IVR53_20265610159NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 2024

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, 1948 : détail de la partie nord avec le bunker-casemate de type 505 pour canon antichar qui prenait en enfilade la grève

Référence du document reproduit :

- **Remonter le temps - Institut national de l'information géographique et forestière**
Remonter le temps - Institut national de l'information géographique et forestière.
<https://remonterletemps.ign.fr/>

IVR53_20265610160NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1948

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, 1971 : détail de la partie nord avec le bunker-casemate de type 505 pour canon antichar qui prenait en enfilade la grève

IVR53_20265610161NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1971

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, 2024 : détail de la partie nord avec le bunker-casemate de type 505 pour canon antichar qui prenait en enfilade la grève

IVR53_20265610163NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 2024

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud de la grève

IVR53_20265610136NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer. A droite au premier plan, l'extrémité sud du mur antichar

IVR53_20265610135NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer. A droite, les maisons de la pointe du Courégant

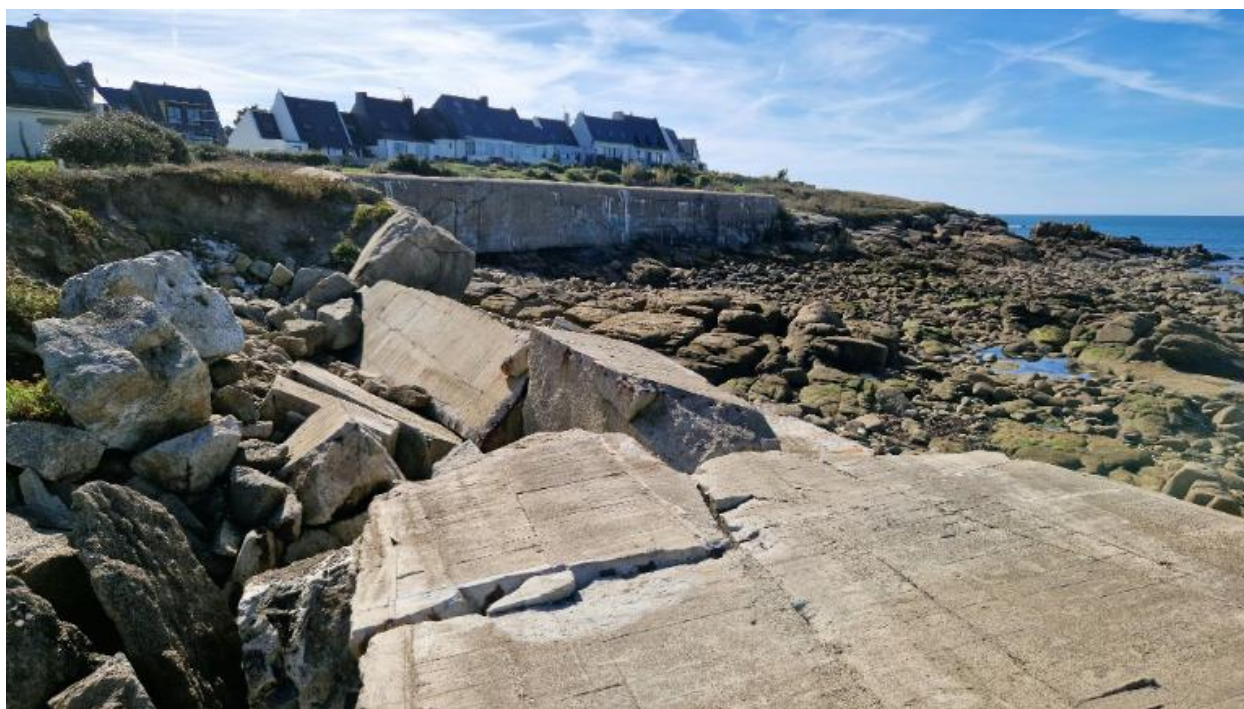
IVR53_20265610134NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale au sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer. En arrière-plan : la pointe du Courégant

IVR53_20265610132NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale au sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer. En arrière-plan : la pointe du Courégant

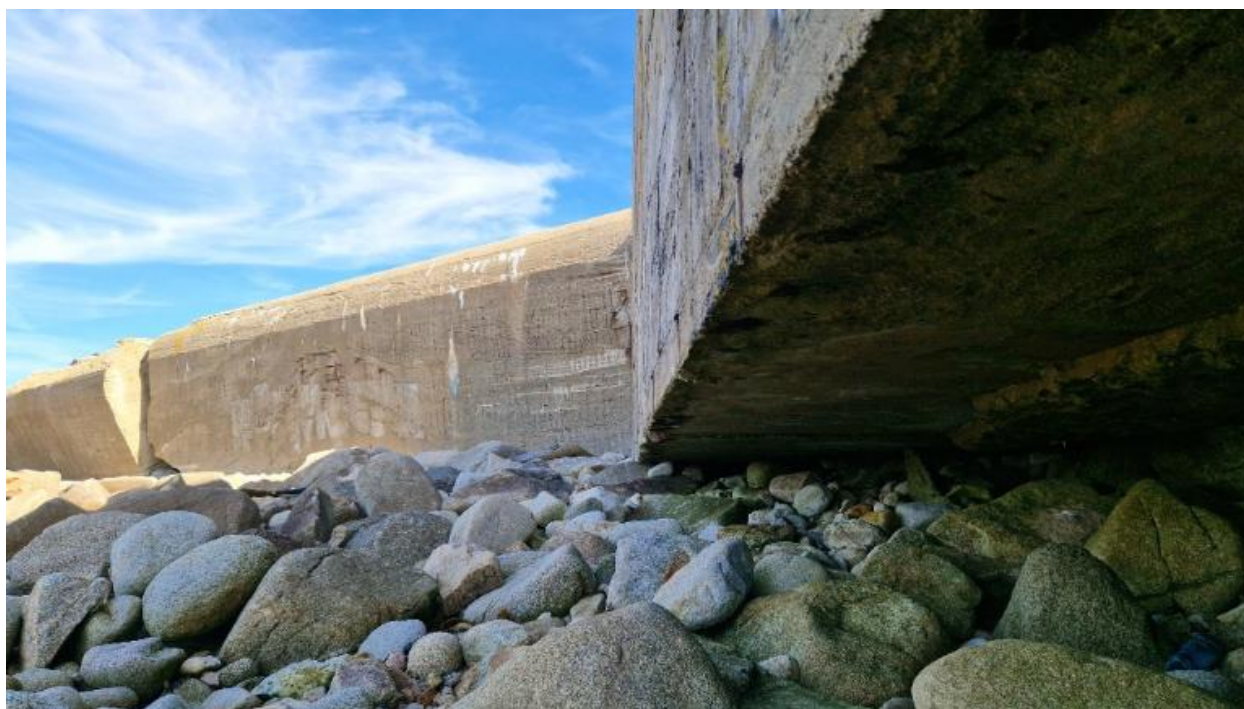
IVR53_20265610133NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail au sud de la grève. Le mur apparaît sapé

IVR53_20265610139NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail au sud de la grève. Le mur apparaît sapé

IVR53_20265610137NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail au sud de la grève. Le mur apparaît sapé

IVR53_20265610138NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le nord depuis le sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer

IVR53_20265610129NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail au sud de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer

IVR53_20265610140NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail au sud de la grève : éléments disloqués

IVR53_20265610130NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le nord depuis le sud de la grève

IVR53_20265610131NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le nord depuis le milieu de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer et sont en cours de dislocation

IVR53_20265610141NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le nord depuis le milieu de la grève. Des éléments du mur gisent disloqués sur la grève

IVR53_20265610142NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le nord depuis le milieu de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer et sont en cours de dislocation

IVR53_20265610143NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail depuis le milieu de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer

IVR53_20265610144NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail depuis le milieu de la grève. A noter, le profil particulier du mur : à la verticale du côté de l'attaque, à fruit du côté de la défense de manière à offrir une résistance au basculement). A gauche, une section de mur qui a basculé

IVR53_20265610145NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le sud depuis le milieu de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer

IVR53_20265610146NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail depuis le milieu de la grève : fracturation en deux sections. Au premier plan, un collecteur d'eau

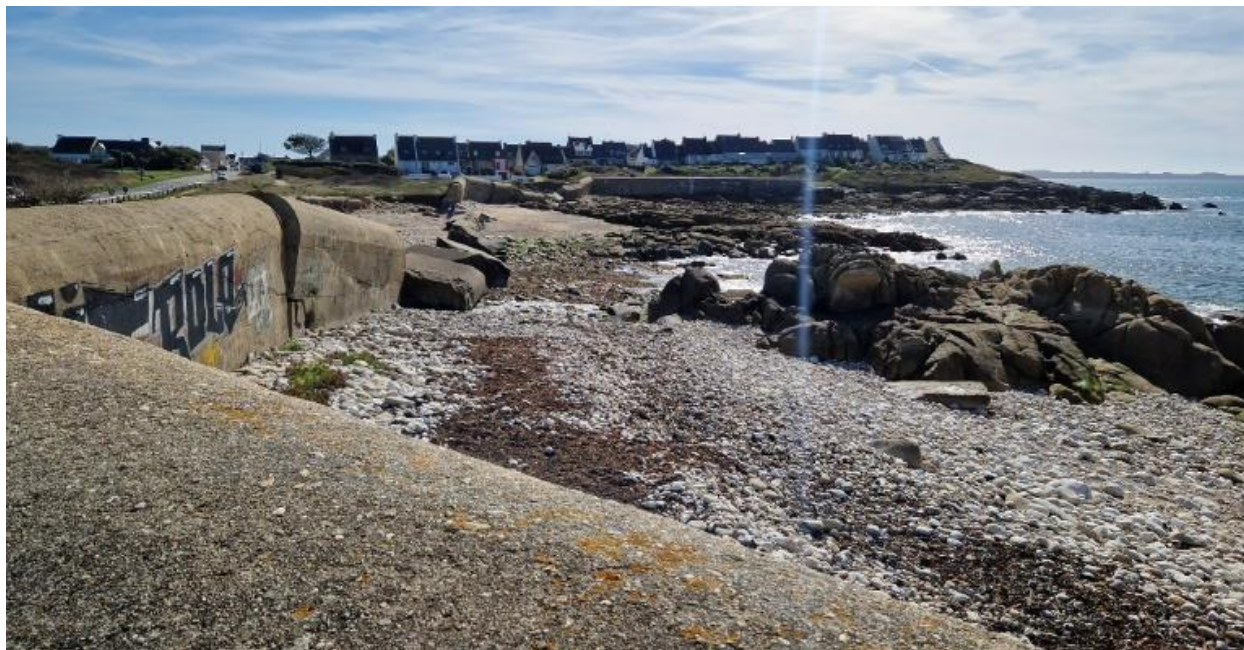
IVR53_20265610147NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le sud depuis le nord de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer

IVR53_20265610148NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail au nord de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer

IVR53_20265610149NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du nord de la grève. Des sections de mur sont couchées sur la grève du côté de la mer et sont en cours de dislocation

IVR53_20265610150NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation